



En suivi aux conclusions de l'enquête du juge Denis

Message du cardinal Gérald Cyprien Lacroix à la communauté diocésaine de Québec

Le cardinal Gérald Cyprien Lacroix, archevêque de Québec, s'adresse à la communauté diocésaine de Québec dans ce message vidéo qui fait suite aux conclusions de l'enquête du juge retraité André Denis.

Le juge Denis avait reçu du pape François le mandat de mener une enquête canonique préliminaire sur les allégations anonymes à l'endroit du cardinal Gérald C. Lacroix, formulées dans le processus de l'action collective contre le diocèse de Québec.

Liens pertinents :

Le communiqué du Saint-Père

[:https://press.vatican.va/content/salastampa/it/bollettino/pubblico/2024/05/21/0422/00873.html#FR](https://press.vatican.va/content/salastampa/it/bollettino/pubblico/2024/05/21/0422/00873.html#FR)

La conférence de presse du juge Denis : https://www.youtube.com/watch?v=UAjmr05u_pQ

Le texte de l'allocution du juge Denis : <https://tinyurl.com/bdftv2x8>

Le communiqué de presse du diocèse de Québec du 21 mai 2024 :
<https://www.ecdq.org/reaction-de-leglise-catholique-de-quebec-aux-conclusions-de-lenquete-du-juge-andre-denis/>

Cliquez ici pour voir le vidéo

Église catholique de Québec

1073, boulevard René-Lévesque Ouest,
Québec, (Québec) G1S 4R5 Canada

Vous avez reçu ce courriel parce que vous faites partie de la liste de personnes abonnées à l'infolettre diocésaine.



[Se désinscrire](#)